

**Ce 31 mars 2022, ce sont plus de 100 rassemblements et initiatives dans toute la France qui ont regroupé plus de 20 000 territoriaux grévistes.**

**Une journée de mobilisation marquée par l'exigence d'une rupture complète avec la « transformation » imposée par Emmanuel Macron.**

La journée du 31 mars a été décidée comme la continuité des luttes et mobilisations massives des territoriaux (dans le secteur médico-social, contre les 1607 heures, dans l'animation, chez les travailleurs sociaux, les pompiers, dans les collectivités sur des revendications locales...), qui n'ont cessé de se développer, y compris pendant la période « covid ». Les premiers et premières de corvées d'hier sont en colère. Ils et elles exigent tout simplement le respect de leurs droits, exigent de pouvoir vivre de leur travail, exigent des effectifs, des taux d'encadrement, des conditions de travail qui leur permettent d'exercer leurs missions de service public dans les meilleures conditions.

Dans le même temps, l'ensemble des prix à la consommation explosent et le pouvoir d'achat régresse. Pour la Fédération CGT des services publics, ce n'est pas aux travailleurs ni aux services publics de payer les conséquences de la guerre !

Dans le même temps, le président-candidat Macron, sans doute conseillé par un cabinet de conseil, vient d'annoncer qu'il demandera un « effort de 10 milliards aux collectivités » s'il est réélu pour redresser les finances publiques... qu'il a contribué à détériorer depuis 5 ans ! Une fois de plus, les territoriaux devraient servir de variable d'ajustement !

C'est là que le ministre Amélie de Montchalin a annoncé un dégel du point d'indice... en juin prochain, confirmant de fait toute l'actualité et la pertinence de notre revendication du dégel du point, mais que le gouvernement a toujours refusé d'écouter (ce à quoi nous rajoutons le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis 12 ans). A sa suite, le président-candidat Macron a annoncé qu'il entendait « accrocher la mesure (sur le point d'indice) à la réforme en profondeur (de la Fonction publique) » qu'il veut mettre en œuvre en cas de réélection. C'est clair, à l'ordre du jour pour Macron, il y a la démolition du système fondé sur les catégories, la suppression du système fondé sur le point d'indice, l'individualisation des traitements et des carrières, sans parler de la retraite à 65 ans (la retraite des morts !) et des menaces contre notre CNRACL... A l'ordre du jour pour nous la poursuite, jusqu'au coup de grâce, de la « transformation de la fonction publique » ? Nous ne pouvons l'accepter !

Ce 31 mars, les territoriaux, avec leurs syndicats CGT étaient mobilisés pour affirmer leur rejet de la logique autoritaire et individualiste de la loi de transformation de la fonction publique, et pour réaffirmer l'importance des services publics pour la réponse aux besoins sociaux de l'immense majorité !

Le 31 mars, les territoriaux, avec leurs syndicats CGT étaient mobilisés pour réaffirmer leur rejet de la « transformation » de l'or statutaire en plomb de la précarité et de la déréglementation !

A l'ordre du jour pour la CGT, la réaffirmation de l'ensemble de nos revendications, ce qui passe par demander à tout futur gouvernement deux premières mesures d'urgence : l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique et la revalorisation immédiate du point d'indice de 10% (avec des revalorisations équivalentes pour les contractuels des établissements publics). C'est en ce sens que la Fédération soutien, appuie et encourage toutes les luttes en cours dans les collectivités et les luttes catégorielles sur le plan national, et entend participer activement à toutes les prochaines mobilisations nationales, dont celle du 1er mai. C'est en réaffirmant l'ensemble de ces revendications que la Fédération s'engage dans la conquête d'un vote CGT massif aux élections professionnelles du 8 décembre 2022.

Montreuil, le 31 mars 2022.